



FÉDÉRATION FRANÇAISE
NATATION

Annuel
Règlements
2015/2016



TOUS AVEC L'ÉQUIPE DE FRANCE DE NATATION

EDF est fier de soutenir depuis 10 ans la Fédération Française de Natation et ses nageurs





PLONGEON

SOMMAIRE

Catégorie d'âge FFN / FINA Tremplin et Haut-vol	2
Engagements	3
Feuilles de plongeon	4
Participation de plongeurs étrangers	5
Championnats de France des Jeunes d'hiver 1 m et 3 m	6
Programme du tremplin 1 m.....	6
Programme du tremplin de 3 m.....	7
Championnats de France des Jeunes d'été 1 m, 3 m et haut-vol	8
Programme du tremplin 1 m.....	8
Programme du tremplin de 3 m.....	9
Programme du Haut-Vol.....	10
Championnats de France d'été Dames & Messieurs 1 m, 3 m et haut-vol	11
Programme des épreuves.....	11
Coupe de France	12
Programme des épreuves individuelles Dames et Messieurs	12
Championnats de France juniors	13
Procédure d'appel	13
Plongeon synchronisé	14
A – Garçons et filles A et B au tremplin de 3 m.....	14
B – Dames, tremplin de 3 m et haut-vol.....	14
C – Messieurs, tremplin de 3 m et haut-vol.....	14
Récapitulatif des programmes	15
Compétitions régionales et inter-régionales	16
Classements nationaux	17
A – Le classement national des plongeurs par catégorie d'âge.....	17
B – Le classement national des clubs.....	18
C – Classement national des comités régionaux.....	18
Championnats de France des Maîtres	19
Règles générales	19
Fiche d'engagement plongeon	20
Juges & Officiels	21
A – Les épreuves des examens de juge de plongeon.....	21
B – Conditions d'obtention de l'examen de juge régional de plongeon.....	21
C – Conditions d'obtention de l'examen de juge national de plongeon.....	21
Candidature à l'examen de juge de plongeon	22
Calendrier prévisionnel 2015 - 2016	23

RÈGLEMENTS PLONGEONS

CATÉGORIE D'ÂGE FFN / FINA TREMLIN ET HAUT- VOL

Catégories d'âge FFN Tremplin et Haut- vol Garçons et Filles : Saison 2015 - 2016

Catégories		Années	Agés
Poussins	D	2005, 2006 et 2007	9, 10 et 11 ans
Benjamins 1	C1	2004	12 ans
Benjamins 2	C2	2003	13 ans
Minimes	B	2001, 2002	14 et 15 ans
Cadets	A	1998, 1999, 2000	16, 17 et 18 ans
Juniors	J	1996 et après	20 ans et moins

Catégories d'âge FINA Tremplin et Haut- vol Garçons et Filles : Saison 2015 - 2016

Catégories		Années	Agés
Benjamins	C	2003, 2004	12 et 13 ans
Minimes	B	2001, 2002	14 et 15 ans
Cadets	A	1998, 1999, 2000	16, 17 et 18 ans

RÈGLEMENTS PLONGEONS

ENGAGEMENTS

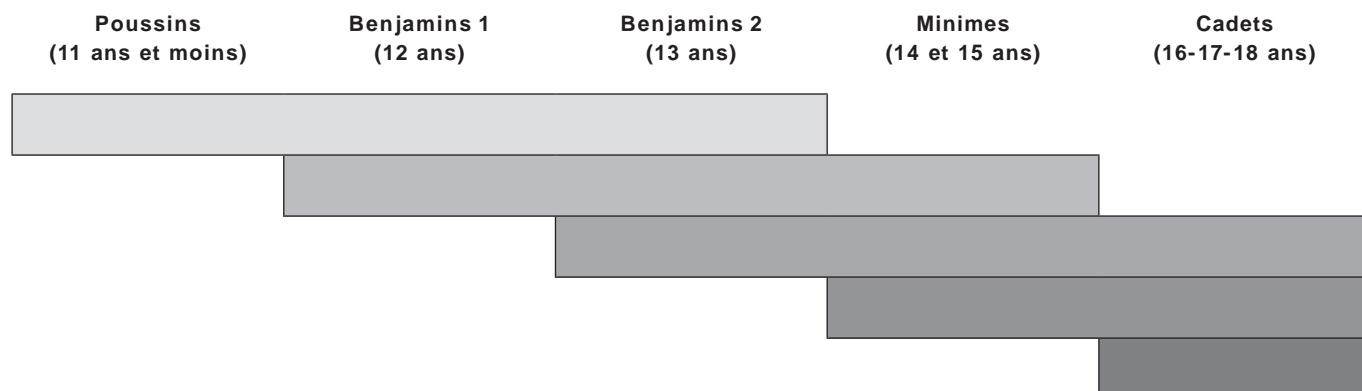
Les engagements doivent être établis sur les fiches d'engagements. (Cf annexe)

Les fiches d'engagements doivent parvenir par mail, par fax ou par courrier à la Fédération Française de Natation, au plus tard, **18 jours** avant le début de la première épreuve, accompagnées des droits d'engagements, sans lesquels l'inscription n'est pas validée.

Les plongeurs des catégories ci- dessous ne pourront pas s'engager dans plus de 3 catégories d'âge :

- Poussins
- Benjamins 1
- Benjamins 2

Ci- dessous les zones d'engagements possibles par catégories d'âge fédérales :



RÈGLEMENTS PLONGEONS

FEUILLES DE PLONGEON

Les feuilles de plongeurs devront être transmises via internet et plus précisément via le site www.diverecorder.co.uk selon la procédure mise en place par le département plongeon de la Fédération Française de Natation et ce durant les **10 jours** qui précèdent le début de la première épreuve.

Les feuilles de plongeon ne pourront plus être modifiées **24 heures** avant le début des premières épreuves de la journée du concours concerné.

Pour les épreuves suivantes (passage des éliminatoires en demi-finale et/ ou en finale) les feuilles de plongeon devront être remises ou modifiées **15 minutes** après chaque concours.

Sans modification de la part du concurrent ou de son représentant, les feuilles de plongeon seront automatiquement reconduites d'un concours sur l'autre.

Passé ce délai aucun changement ne pourra être fait, ni dans l'ordre, ni dans l'exécution des plongeurs.

RÈGLEMENTS PLONGEONS

PARTICIPATION DE PLONGEURS ÉTRANGERS

Conformément à l'article 24 - 3 du Règlement Intérieur de la Fédération Française de Natation " Les athlètes non sélectionnables en équipes de France, régulièrement licenciés dans un club français conformément à l'article 21 du règlement intérieur, peuvent participer aux championnats organisés par la FFN ou ses structures décentralisées dans les mêmes conditions que les nationaux. **Ils ne peuvent toutefois obtenir individuellement le titre de " champion de France".**

Dans le cadre des Championnats « Open », conformément à l'article 24 - 1 du Règlement Intérieur de la Fédération Française de Natation "Tout concurrent admis à participer aux activités sportives fédérales doit être licencié auprès de la Fédération Française de Natation."

De plus, les trois premiers de chacune des épreuves recevront une médaille. Toutefois, il y aura un classement français donnant lieu à remise de médailles (et de bonification pour le classement des clubs).

Pour la Coupe de France « Open », seuls deux étrangers peuvent se qualifier pour la finale. Si plus de deux plongeurs se trouvent aux places qualificatives, seuls seront pris les deux plongeurs étrangers ayant réalisé les meilleurs scores sur l'ensemble des deux demi- finales. Et la finale devra comporter 6 plongeurs français.

RÈGLEMENTS PLONGEONS

CHAMPIONNATS DE FRANCE DES JEUNES D' HIVER 1M ET 3M

Catégories d'âge des Championnats de France des Jeunes d'hiver :

- Tremplin 1 m, 3 m
- Poussines et poussins
- Benjamins et benjamins 1 et 2
- Minimes filles et garçons
- Cadettes et cadets

Programme du tremplin 1 m.

Poussins	Filles	5 plongeurs de numéros différents	3 plongeurs parmi 101C-201C-301C-401C.	2 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	Garçons	6 plongeurs de numéros différents	3 plongeurs parmi 101C-201C-301C-401C.	3 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
Benjamins 1	Filles	6 plongeurs de numéros différents	4 plongeurs imposés 101C 201C 301C 401C	2 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	Garçons	7 plongeurs de numéros différents	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,0.	2 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
Benjamins 2	Filles	7 plongeurs de numéros différents.	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,0.	2 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	Garçons	8 plongeurs de numéros différents.	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,0.	3 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
Minimes	Filles	8 plongeurs de numéros différents.	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,0.	3 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	Garçons	9 plongeurs de numéros différents.	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,0.	4 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
Cadets	Filles	9 plongeurs de numéros différents.	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,0	4 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	Garçons	10 plongeurs de numéros différents.	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,0.	5 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.

RÈGLEMENTS PLONGEONS

Programme du tremplin de 3 m.

Poussins	Filles	5 plongeurs de numéros différents	3 plongeurs parmi 101C-201C-301C-401C.	2 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	Garçons	6 plongeurs de numéros différents	3 plongeurs parmi 101C-201C-301C-401C.	3 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
Benjamins 1	Filles	6 plongeurs de numéros différents	4 plongeurs imposés 101C 201C 301C 401C	2 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	Garçons	7 plongeurs de numéros différents	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,5.	2 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
Benjamins 2	Filles	7 plongeurs de numéros différents.	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,5.	2 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	Garçons	8 plongeurs de numéros différents.	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,5.	3 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
Minimes	Filles	8 plongeurs de numéros différents.	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,5.	3 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	Garçons	9 plongeurs de numéros différents.	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,5.	4 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
Cadets	Filles	9 plongeurs de numéros différents.	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,5.	4 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	Garçons	10 plongeurs de numéros différents.	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,5.	5 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.

La programmation des épreuves sera établie par la commission fédérale de plongeon en fonction de nécessités diverses (organisateur, nombre des engagés,...)

Récompenses.

Les trois premiers de chacune des épreuves recevront une médaille.

RÈGLEMENTS PLONGEONS

CHAMPIONNATS DE FRANCE DES JEUNES D'ÉTÉ 1M, 3M ET HAUT- VOL

Catégories d'âge des Championnats de France des Jeunes d'été :

- Tremplin 1 m, 3 m et Haut vol
- Poussines et poussins
- Benjamines et benjamins 1 et 2
- Minimes filles et garçons
- Cadettes et cadets

Programme du tremplin 1 m.

Poussins	Filles	5 plongeurs de numéros différents	3 plongeurs parmi 101C-201C-301C-401C.	2 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	Garçons	6 plongeurs de numéros différents	3 plongeurs parmi 101C-201C-301C-401C.	3 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
Benjamins 1	Filles	6 plongeurs de numéros différents	4 plongeurs imposés 101C 201C 301C 401C	2 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	Garçons	7 plongeurs de numéros différents	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,0.	2 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
Benjamins 2	Filles	7 plongeurs de numéros différents.	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,0.	2 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	Garçons	8 plongeurs de numéros différents.	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,0.	3 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
Minimes	Filles	8 plongeurs de numéros différents.	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,0.	3 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	Garçons	9 plongeurs de numéros différents.	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,0.	4 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
Cadets	Filles	9 plongeurs de numéros différents.	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,0.	4 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	Garçons	10 plongeurs de numéros différents.	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,0.	5 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.

RÈGLEMENTS PLONGEONS

Programme du tremplin de 3 m.

Poussins	Filles	5 plongeurs de numéros différents	3 plongeurs parmi 101C-201C-301C-401C.	2 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	Garçons	6 plongeurs de numéros différents	3 plongeurs parmi 101C-201C-301C-401C.	3 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
Benjamins 1	Filles	6 plongeurs de numéros différents	4 plongeurs imposés 101C 201C 301C 401C	2 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	Garçons	7 plongeurs de numéros différents	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,5.	2 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
Benjamins 2	Filles	7 plongeurs de numéros différents.	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,5 .	2 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	Garçons	8 plongeurs de numéros différents.	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,5.	3 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
Minimes	Filles	8 plongeurs de numéros différents.	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,5.	3 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	Garçons	9 plongeurs de numéros différents.	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,5.	4 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
Cadets	Filles	9 plongeurs de numéros différents.	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,5.	4 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	Garçons	10 plongeurs de numéros différents.	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,5.	5 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.

RÈGLEMENTS PLONGEONS

Programme du Haut- Vol.

Poussins	Filles	4 plongeurs de numéros différents à la plateforme de 5m exclusivement.	3 plongeurs imposés parmi : 101C, 201C, 301C, 401C	1 plongeur libre sans limite de coefficient.
	Garçons	5 plongeurs de numéros différents à la plateforme de 5m exclusivement.	3 plongeurs imposés parmi : 101C, 201C, 301C, 401C	2 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
Benjamins 1	Filles	5 plongeurs de numéros différents à la plateforme de 5m ou de 7,5m	4 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 7,6.	1 plongeur libre sans limite de coefficient.
	Garçons	6 plongeurs de numéros différents à la plateforme de 5m ou de 7,5m	4 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 7,6.	2 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
Benjamins 2	Filles	6 plongeurs de numéros différents à la plateforme de 5m, 7,5m.	4 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 7,6.	2 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	Garçons	7 plongeurs de numéros différents à la plateforme de 5m, 7,5m.	4 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 7,6.	3 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
Minimes	Filles	7 plongeurs de numéros différents à la plateforme de 5m, 7,5m ou 10m.	4 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 7,6.	3 plongeurs libres sans limite de coefficient. 5 groupes doivent être utilisés sur l'ensemble de la série.
	Garçons	8 plongeurs de numéros différents à la plateforme de 5m, 7,5m ou 10m.	4 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 7,6.	plongeurs libres sans limite de coefficient. groupes doivent être utilisés sur l'ensemble de la série.
Cadets	Filles	8 plongeurs de numéros différents à la plateforme de 5m, 7,5m ou 10m.	4 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 7,6.	plongeurs libres sans limite de coefficient. groupes doivent être utilisés sur l'ensemble de la série.
	Garçons	9 plongeurs de numéros différents à la plateforme de 5m, 7,5m ou 10m.	4 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 7,6.	5 plongeurs libres sans limite de coefficient. Les 6 groupes doivent être utilisés sur l'ensemble de la série.

La programmation des épreuves sera établie par la commission fédérale de plongeur en fonction de nécessités diverses (organisateur, nombre des engagés,...)

Récompenses.

Les trois premiers de chacune des épreuves recevront une médaille.

RÈGLEMENTS PLONGEONS

CHAMPIONNATS DE FRANCE D'ÉTÉ DAMES & MESSIEURS 1 M, 3 M ET HAUT- VOL

Déroulement

Il y aura deux étapes (éliminatoires et finale) pour chaque épreuve.

Programme des épreuves :

	1m	3m	Haut- Vol
Dames	Eliminatoires : 5 libres de groupes différents Finales (12) : 5 libres de groupes différents	Eliminatoires : 5 libres de groupes différents Finales (12) : 5 libres de groupes différents	Eliminatoires : 5 libres de groupes différents Finales (12) : 5 libres de groupes différents
Messieurs	Eliminatoires : 6 libres de 5 groupes différents, plus 1 groupe au choix. Finales (12) : 6 libres de 5 groupes différents, plus 1 groupe au choix.	Eliminatoires : 6 libres de 5 groupes différents, plus 1 groupe au choix. Finales (12) : 6 libres de 5 groupes différents, plus 1 groupe au choix.	Eliminatoires : 6 libres de groupes de différents. Finale (12) : 6 libres de groupes différents.

Les douze (12) premières dames et les douze (12) premiers messieurs de chaque épreuve des éliminatoires seront qualifiés pour les finales à condition d'avoir obtenu les points ci- dessous au cours de ces épreuves éliminatoires.

	1 m	3 m	Haut- vol
Dames	125	140	140
Messieurs	165	180	180

Épreuve combinée : le classement du Championnat de France combiné sera établi en prenant en compte les points des finalistes des épreuves de tremplin 1 m, de tremplin 3 m et de haut- vol. Pour être classé, il faut impérativement avoir participé à la finale du haut vol et au moins à une finale au tremplin.

La programmation des épreuves sera établie par la commission fédérale de plongeon en fonction de nécessités diverses (organisateur, nombre des engagés,...)

Récompenses

Les trois premières et les trois premiers de la finale de chacune des épreuves recevront une médaille, y compris pour le classement du combiné.

RÈGLEMENTS PLONGEONS

COUPE DE FRANCE

Deux Coupes de France qui sont organisées dans le même week-end.

- Coupe de France au tremplin de 1 m.
- Coupe de France au tremplin de 3 m.

Les douze meilleurs des éliminatoires accéderont aux demi finales. Il y aura deux demi- finales (A et B) composées de six athlètes.

- La demi- finale A est composée des plongeurs classés aux places paires lors des éliminatoires.
- La demi- finale B est composée des plongeurs classés aux places impaires lors des éliminatoires.

Les trois premiers de chaque demi- finale accéderont à la finale (composée de six athlètes).

Pour les deux Coupes :

L'ordre de départ des demi- finales est l'ordre inverse du classement des éliminatoires. L'ordre de départ des finales est l'ordre inverse du classement des demi- finales.

En cas d'égalité de points à la 6^e place ou à la 12^e place, lors des diverses phases, les plongeurs ex æquo accèdent à la phase suivante dans un ordre de passage déterminé par tirage au sort.

Programme des épreuves individuelles Dames et Messieurs

	1 m	3 m
Dames	Eliminatoires : 5 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents	Eliminatoires : 5 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents
	Demi- finale (12) : 5 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents	Demi- finale (12) : 5 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents
	Finale (6) : 5 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents	Finale (6) : 5 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents
Messieurs	Eliminatoires : 6 plongeurs libres sans limite de coefficient, de 5 groupes différents plus 1 groupe au choix	Eliminatoires : 6 plongeurs libres sans limite de coefficient, de 5 groupes différents plus 1 groupe au choix
	Demi- finale (12) : 6 plongeurs libres sans limite de coefficient, de 5 groupes différents plus 1 groupe au choix	Demi- finale (12) : 6 plongeurs libres sans limite de coefficient, de 5 groupes différents plus 1 groupe au choix
	Finale (6) : 6 plongeurs libres sans limite de coefficient, de 5 groupes différents plus 1 groupe au choix	Finale (6) : 6 plongeurs libres sans limite de coefficient, de 5 groupes différents plus 1 groupe au choix

Le programme est donné à titre indicatif et pourra être modifié par la Commission fédérale de Plongeon en fonction de nécessités diverses (organisateur, nombre des engagés,...)

La programmation des épreuves sera établie par la commission fédérale de plongeon en fonction de nécessités diverses (organisateur, nombre des engagés...)

Récompenses

Les trois premières et les trois premiers des Coupes de France aux tremplins de 1 m et de 3 m recevront une médaille.

RÈGLEMENTS PLONGEONS

CHAMPIONNATS DE FRANCE JUNIORS

Les Championnats de France juniors sont divisés en deux parties.

- Championnats de France juniors d'hiver à 1 m et 3 m.
- Championnats de France juniors d'été à 1 m, 3 m et haut- vol.

Ils auront lieu au cours des finales complétées par les demi- finales et les éliminatoires des Coupes de France, et au cours des éliminatoires et finales des Championnats de France Seniors d'été.

Ces Championnats de France Juniors sont réservés aux plongeurs nés en 1995 et après (20 ans et moins)

Les trois premiers de chacune des épreuves recevront une médaille.

Procédure d'appel

Jury d'appel

Pour chaque compétition, le délégué de la compétition ou le juge- arbitre désigne le jury d'appel, conformément à la réglementation en vigueur : article **42 - 1** du livre II « règlements sportifs » du Règlement Intérieur de la FFN.

Article 1 - Conformément à l'article GR 9 .2 du Code de la FINA, une réclamation verbale peut être faite par le concurrent ou son mandataire auprès du juge- arbitre immédiatement après l'exécution d'un plongeon ou d'une série de plongeurs.

Article 2 - Le juge- arbitre, saisi d'une réclamation en application de l'article précédent, peut, s'il le juge nécessaire, prendre l'avis du jury d'appel pour donner sa décision.

Article 3 - À l'issue d'un concours, une réclamation écrite peut être déposée directement auprès du jury d'appel par un concurrent ou son mandataire. Pour être recevable, cette réclamation doit être déposée dans les trente minutes qui suivent la fin du concours. Les décisions du jury d'appel font foi en dernier recours, nonobstant les réclamations qui pourraient être déposées devant les instances collégiales de la Fédération, conformément aux dispositions réglementaires et statutaires.

RÈGLEMENTS PLONGEONS

PLONGEON SYNCHRONISÉ

A - Garçons et filles A et B au tremplin de 3 m

L'équipe peut être composée d'une paire de catégorie « minime » ou « cadet » ou d'une paire de catégorie

« minime et cadet »

Cette compétition comprend cinq plongeurs différents :

- Deux plongeurs dont le coefficient de difficulté sera de 2.0 indépendamment de la formule de calcul ;
- Trois plongeurs sans limite de coefficient de difficultés.
- Les cinq plongeurs doivent appartenir à au moins quatre groupes différents.

B - Dames, tremplin de 3 m et haut-vol

Cette compétition comprend cinq plongeurs différents :

- Deux plongeurs dont le coefficient de difficulté sera de 2.0 indépendamment de la formule calcul ;
- Trois plongeurs sans limite de coefficient.
- Cinq groupes différents doivent être utilisés et au tremplin, tous les plongeurs « face en avant » doivent être exécutés avec élan.
- Dans tous les passages, les plongeuses doivent exécuter le même plongeon (même numéro, même position).

C - Messieurs, tremplin de 3 m et haut-vol

Cette compétition comprend six plongeurs différents :

- Deux plongeurs dont le coefficient de difficulté sera de 2.0 indépendamment de la formule calcul ;
- Quatre plongeurs sans limite de coefficient de difficulté.
- Cinq groupes au moins doivent être utilisés et au tremplin, tous les plongeurs « face en avant » doivent être exécutés avec élan.
- Dans tous les passages, les plongeurs doivent exécuter le même plongeon (même numéro, même position).

RÈGLEMENTS PLONGEONS

Récapitulatif des programmes

Catégorie		1 m	3 m	Haut-vol (uniquement l'été)
Pass' Sport de l'eau		Parcours gymnique & Travail d'éducatifs au bord pour la partie plongeon		
Pass' Compétition		5 plongeurs à 1m : 010B 020A 100 200 101C		
D Poussins 11 ans et moins	Filles	5 plongeurs 3 plongeurs parmi 101C-201C-301C-401C + 2 libres	5 plongeurs 3 plongeurs parmi 101C-201C-301C-401C + 2 libres	A 5m uniquement 4 plongeurs 3 plongeurs parmi : 101C, 201C, 301C, 401C + 1 libre
	Garçons	6 plongeurs 3 plongeurs parmi 101C-201C-301C-401C + 3 libres	6 plongeurs 3 plongeurs parmi 101C-201C-301C-401C + 3 libres	A 5m uniquement 5 plongeurs 3 plongeurs parmi : 101C, 201C, 301C, 401C + 2 libres
C1 Benjamins 1 12 ans	Filles	6 plongeurs 4 plongeurs parmi 101C-201C-301C-401C + 2 libres	6 plongeurs 4 plongeurs parmi 101C-201C-301C-401C + 2 libres	5m ou 7,5m 5 plongeurs 4 (7,6) + 1 libre
	Garçons	7 plongeurs 5 à (9,0) + 2 libres	7 plongeurs 5 à (9,5) + 2 libres	5m ou 7,5m 6 plongeurs 4 (7,6) + 2 libres
C2 Benjamins 2 13ans	Filles	7 plongeurs : 5 (9,0) + 2 libres	7 plongeurs : 5 (9,5) + 2 libres	m ou 7,5 m plongeurs : 4 (7,6) + 2 libres
	Garçons	8 plongeurs : 5 (9,0) + 3 libres	8 plongeurs : 5 (9,5) + 3 libres	5 m ou 7,5 m 7 plongeurs : 4 (7,6) + 3 libres
B Minimes 14 et 15 ans	Filles	5 (9,0) + 3 libres	5 (9,5) + 3 libres	5 m, 7,5 m ou 10 m 7 plongeurs : 4 (7,6) + 3 libres 5 groupes ≠
	Garçons	5 (9,0) + 4 libres	5 (9,5) + 4 libres	5 m, 7,5 m ou 10 m 8 plongeurs : 4 (7,6) + 4 libres 5 groupes ≠
A Cadets 16, 17 et 18 ans	Filles	5 (9,0) + 4 libres	5 (9,5) + 4 libres	5 m, 7,5 m ou 10 m 8 plongeurs : 4 (7,6) + 4 libres 5 groupes ≠
	Garçons	5 (9,0) + 5 libres	5 (9,5) + 5 libres	5 m, 7,5 m ou 10 m 9 plongeurs : 4 (7,6) + 5 libres 6 groupes ≠
Synchro A et B filles et garçons		-	2 tours (coef. assigné = 2,0) + 3 tours (sans limite) 4 groupes doivent être utilisés	-
Juniors 20 ans et plus jeunes	Filles	5 libres	5 libres	5 libres
	Garçons	6 libres	6 libres	6 libres
Dames	Chpts	Eliminatoires : 5 libres Finales (12) : 5 libres	Eliminatoires : 5 libres Finale (12) : 5 libres	Eliminatoires : 5 libres Finale (12) : 5 libres
	Coupes	Eliminatoires : 5 libres Demi-finale (12) : 5 libres Finale (6) : 5 libres	Eliminatoires : 5 libres Demi-finale (12) : 5 libres Finale (6) : 5 libres	-
Messieurs	Chpts	Eliminatoires : 6 libres Finales (12) : 6 libres	Eliminatoires : 6 libres Finale (12) : 6 libres	Eliminatoires : 6 libres Finale (12) : 6 libres
	Coupes	Eliminatoires : 6 libres Demi-finale (12) : 6 libres Finale (6) : 6 libres	Eliminatoires : 6 libres Demi-finale (12) : 6 libres Finale (6) : 6 libres	-
Synchro dames		2 tours (coef. assigné = 2) + 3 tours (sans limite) 5 groupes doivent être utilisés	2 tours (coef. assigné = 2) + 3 tours (sans limite) 5 groupes doivent être utilisés	
Synchro messieurs		2 tours (coef. assigné = 2) + 4 tours (sans limite) 5 groupes doivent être utilisés	2 tours (coef. assigné = 2) + 4 tours (sans limite) 5 groupes doivent être utilisés	

RÈGLEMENTS PLONGEONS

COMPÉTITIONS RÉGIONALES ET INTER- RÉGIONALES

Dans le cas où un comité régional ne pourrait organiser ses championnats, les plongeurs auront la possibilité de participer aux championnats d'un autre comité.

Les inter- régions :

Quatre inter- régions, regroupant chacune plusieurs comités régionaux, sont définies en fonction des lieux d'implantation du plongeur :

- Inter- région Aquitaine, Pays de la Loire, Bretagne ;
- Inter- région Alsace, Lorraine, Champagne- Ardenne;
- Inter- région Ile- de- France ;
- Inter- région Provence- Côte d'Azur, Lyonnais, Dauphiné- Savoie.

Si d'autres comités régionaux veulent participer, ils pourront se rattacher à l'inter- région de leur choix pour la saison en cours.

Organisation des épreuves interrégionales

L'organisation de ces épreuves, sur les plans technique, pratique et financier, relève des comités régionaux regroupés en inter- régions.

Programmes et catégories d'âge

Les programmes sportifs et les catégories d'âge des épreuves régionales et interrégionales relèvent des comités régionaux.

Jurys

Les jurys des compétitions interrégionales devront être composés de juges ayant au moins la qualification régionale.

RÈGLEMENTS PLONGEURS

CLASSEMENTS NATIONAUX

A - Le classement national des plongeurs par catégorie d'âge.

- Le classement national des plongeurs est le résultat des points obtenus lors des épreuves nationales et des points de bonifications obtenus lors des compétitions internationales.
- Seules sont cotées les performances réalisées durant une même année sportive du 16 septembre 2014 au 15 septembre 2015.
- L'attribution des points se fait sur les classements des Coupes de France et des Championnats de France (des jeunes, juniors et seniors).

Points obtenus dans les épreuves nationales			
1 ^{er}	20	8 ^{ème}	7
2 ^{ème}	18	9 ^{ème}	6
3 ^{ème}	16	10 ^{ème}	5
4 ^{ème}	14	11 ^{ème}	4
5 ^{ème}	12	12 ^{ème}	3
6 ^{ème}	10	Participation	2
7 ^{ème}	8		

A l'issue de la saison sportive, les points obtenus par chaque plongeur lors des compétitions nationales seront affectés d'un coefficient propre à la catégorie d'âge et conformément au tableau ci-dessous :

Compétitions	Championnats de France d'hiver					Championnats de France d'été					Cpe de France		Chpt de France		Nb de Compet	Coef. Nb de Compet divisé par le nb total de compet.
	D	C1	C2	B	A	D	C1	C2	B	A	J	S	J	S		
Hauteurs	1m 3m	1m 3m	1m 3m	1m 3m	1m 3m	1m 3m HV	1m 3m HV	1m 3m HV	1m 3m HV	1m 3m HV	1m 3m	1m 3m	1m 3m HV	1m 3m HV Combiné		
Poussin D	2	2	2			3	3	3							15	6,6
Benjamins C1		2	2	2			3	3	3						15	6,6
Benjamins C2			2	2	2			3	3	3					15	6,6
Minimes B				2	2				3	3	2	2	3	4	21	4,71
Cadets A					2					3	2	2	3	4	16	6,18
Juniors J											2	2	3	4	11	9
Seniors S												2		4	6	16,5
Total															99	

- Le coefficient est calculé en divisant le nombre total de compétitions toutes catégories confondues (99), par le nombre de compétitions possibles par catégorie d'âge.
- Les plongeurs des catégories Poussins et Benjamins 1 et 2 sont autorisés à participer aux épreuves de coupe de France et de championnats de France Junior et senior sans modification du coefficient.

RÈGLEMENTS PLONGEONS

S'ajoutent aux points obtenus dans les épreuves nationales, les meilleures bonifications obtenues lors des compétitions internationales figurant dans le tableau ci-dessous :

Place	Jeux Olympiques	Championnat du Monde ou Coupe du Monde	Championnat d'Europe	Compétitions Internationales Séniors	Championnats du Monde des Jeunes JOJ	Championnats d'Europe des Jeunes	Compétitions Internationales Jeunes	Compétitions Internationales Espoirs
1	3130	2660	2490	2320	2150	1980	1810	1640
2	2580	2410	2240	2070	1900	1730	1560	1390
3	2130	1960	1790	1620	1450	1280	1110	940
4	1780	1610	1440	1270	1100	930	760	590
5	1530	1360	1190	1020	850	680	510	340
6	1380	1210	1040	870	700	530	360	190
7	1330	1160	990	820	650	480	310	140
8	1320	1150	980	810	640	470	300	130
9	1310	1140	970	800	630	460	290	120
10	1300	1130	960	790	620	450	280	110
11	1290	1120	950	780	610	440	270	100
12	1280	1110	940	770	600	430	260	90
13	1270	1100	930	760	590	420	250	80
14	1260	1090	920	750	580	410	240	70
15	1250	1080	910	740	570	400	230	60
16	1240	1070	900	730	560	390	220	50
17	1230	1060	890	720	550	380	210	40
18	1220	1050	880	710	540	370	200	30
Part.	1210	1040	870	700	530	360	190	20

Pour les Bonifications Internationales, seule la meilleure performance de chaque colonne, sera prise en compte indépendamment de la hauteur ou du nombre d'épreuves.

En plongeon synchronisé, les points seront divisés par deux et attribués à chaque plongeur.

B - Le classement national des clubs.

Le classement national des clubs est le résultat de l'addition des points de l'ensemble de plongeurs d'un même club et de leurs points de bonification.

C - Classement national des comités régionaux.

À l'issue de la saison sportive, la Fédération Française de Natation établit un classement national des comités régionaux selon les modalités suivantes : Addition des points du « classement national des clubs », des clubs de chaque région concernée.

Règles générales :

Chaque plongeur reçu au Pass'Compétition obtient 20 points de bonification pour le classement national des clubs.

Production des résultats

Les clubs et les Comités Régionaux recevront les résultats en fin de saison. Après vérification, ils enverront leur validation à la Fédération Française avant le 15 septembre 2016.

RÈGLEMENTS PLONGEONS

CHAMPIONNATS DE FRANCE DES MAÎTRES

Règles générales

Tous les plongeurs doivent effectuer une série complète de plongeurs dans leur groupe d'âge.

Le règlement de plongeur figurant en cinquième partie du manuel FINA s'applique au plongeur des Maîtres, sauf dans les cas ci-après.

Plongeurs du tremplin 1 m et 3 m	Nombre total de plongeurs requis	
	Messieurs	Dames
Groupes d'âge		
25-34 ans	7	6
35-49 ans	7	6
50-59 ans	6	5
60-69 ans	6	5
70 et plus	5	4

Le plongeur peut choisir librement les plongeurs à partir du tableau des plongeurs figurant dans le manuel FINA. La seule exigence est que, dans les groupes d'âge 25- 69 ans, chaque plongeur exécuté ait un numéro de plongeur différent (selon le manuel FINA).

Dans les groupes d'âge 70 - 80 ans et plus, des plongeurs ayant le même numéro de plongeur peuvent être répétés s'ils sont exécutés dans une position différente (droite, carpée, groupée ou libre).

Plongeurs de haut-vol (5 m, 7,5 m ou 10 m)	Nombre total de plongeurs requis	
	Messieurs	Dames
Groupes d'âge		
25-34 ans	6	6
35-49 ans	6	6
50-59 ans	5*	5*
60-69 ans	5*	5*
70 ans et plus	4*	4*

* À partir de cette tranche d'âge, seules les entrées les pieds les premiers sont autorisées de la plate- forme de 10 m et tout plongeur exécuté de la plate- forme de 10 m ne doit pas voir un coefficient de difficulté dépassant 2. 0.

Engagements

Les engagements devront parvenir à la Fédération Française de Natation selon la même procédure que celle des Championnats de France seniors.

Les feuilles de plongeur devront être remplies selon les modalités fixées pour les Championnats de France seniors sauf si la compétition n'est pas référencée sur Dive Recorder.

A défaut, les feuilles de plongeur seront fournies sur les lieux de la compétition par le responsable de la FFN et devront être rendues dûment remplies selon l'heure limite déterminée par l'organisateur ; cet horaire devra figurer dans le programme de la compétition et être publié et affiché au vu de tous. Ensuite, les feuilles ne pourront plus être modifiées vingt- quatre heures avant le début du concours concerné.

En cas d'impossibilité d'être présents sur place, en temps utile, les clubs devront faire le nécessaire par correspondance, fax ou mail, en adressant la liste des plongeurs dans les délais ci- dessus sur les lieux de la compétition.

Récompenses

Les trois premiers de chacune des épreuves recevront une médaille.

RÈGLEMENTS PLONGEONS

FICHE D'ENGAGEMENT PLONGEON

Manifestation : _____

Date : _____ Lieu : _____

Club : _____

Catégories	D	Poussins	B	Minimes	J	Junior
	C1	Benjamins 1	A	Cadet	S	Seniors
	C2	Benjamins 2			M	Maîtres

Noms - Prénoms	Genre	Date de Naissance	Catégories	1m	3m	HV	Sy
1							
N° de Licence :	M	Surclassements 1					
Nationalité :	F	Surclassements 2					

Noms - Prénoms	Genre	Date de Naissance	Catégories	1m	3m	HV	Sy
2							
N° de Licence :	M	Surclassements 1					
Nationalité :	F	Surclassements 2					

Noms - Prénoms	Genre	Date de Naissance	Catégories	1m	3m	HV	Sy
3							
N° de Licence :	M	Surclassements 1					
Nationalité :	F	Surclassements 2					

Noms - Prénoms	Genre	Date de Naissance	Catégories	1m	3m	HV	Sy
4							
N° de Licence :	M	Surclassements 1					
Nationalité :	F	Surclassements 2					

Noms - Prénoms	Genre	Date de Naissance	Catégories	1m	3m	HV	Sy
5							
N° de Licence :	M	Surclassements 1					
Nationalité :	F	Surclassements 2					

Noms - Prénoms	Genre	Date de Naissance	Catégories	1m	3m	HV	Sy
6							
N° de Licence :	M	Surclassements 1					
Nationalité :	F	Surclassements 2					

Noms - Prénoms	Genre	Date de Naissance	Catégories	1m	3m	HV	Sy
7							
N° de Licence :	M	Surclassements 1					
Nationalité :	F	Surclassements 2					

Les droits d'engagements se calculent par plongeur et par hauteur.

Les surclassements et les épreuves de plongeur synchronisé ne font pas l'objet de droit d'engagement.

Total : Nombre de hauteur concernée par plongeur _____ x le montant du droit d'engagement = _____ €

RÈGLEMENTS PLONGEONS

JUGES & OFFICIELS

La qualité de juge de Plongeon est articulée en deux niveaux successifs qui font chacun l'objet d'un examen :

- le juge régional
- le juge national

Les épreuves des examens de juge régional et de juge national sont identiques mais les niveaux d'exigence sont différents dans les deux cas.

A - Les épreuves des examens de juge de plongeon.

Epreuve de connaissance des règlements du Plongeon

Répondre par écrit à un questionnaire sur les règlements du Plongeon (Règlements FINA) dont :
des questions portant sur les articles du « Résumé des pénalités à appliquer »
des questions portant sur le reste du règlement

Epreuve de reconnaissance des figures

Le candidat doit pouvoir reconnaître 10 plongeurs différents réalisés par des plongeurs à l'entraînement, les nommer et en donner le numéro et la lettre.

Epreuve pratique de notation

Le candidat, au cours d'une compétition avec au moins 5 plongeurs sera amené à proposer des notes, en même temps que les juges officiels. La déviance tolérée est de ½ point en plus ou en moins de la moyenne des notes restantes, après éliminations des notes extrêmes.

B - Conditions d'obtention de l'examen de juge régional de plongeon.

L'examen de juge régional de Plongeon relève de l'autorité des Comités Régionaux.

être licencié F. F. N.

avoir 16 ans dans l'année de l'examen

adresser par écrit sa candidature au Président du Comité Régional

les épreuves seront réalisées et évaluées sous la responsabilité du Président de la Commission Régionale de Plongeon.

Concernant l'épreuve 1 : Plus de 10% d'erreur sont éliminatoires

Concernant l'épreuve 2 : 1 erreur est éliminatoire

Concernant l'épreuve 3 : L'épreuve peut se dérouler au cours d'une compétition régionale ou nationale. Le candidat ne devra pas faire plus de 10 % d'erreurs.

NB : Les titulaires du diplôme Jeune Officiel Plongeon sont dispensés des épreuves 2 et 3 .

C - Conditions d'obtention de l'examen de juge national de plongeon.

L'examen de juge national de Plongeon relève de l'autorité du Président de la Commission Fédérale de Plongeon.

être licencié F. F. N.

être juge régional et présenter une activité dans cette fonction pendant une période d'au moins 2 ans. Cette activité devra être certifiée par le Président du Comité Régional.

adresser une demande écrite de candidature à la F.F.N., par le canal du Comité Régional.

Concernant l'épreuve 1 : Plus de 5 % d'erreur sont éliminatoires

Concernant l'épreuve 2 : 1 erreur est éliminatoire

Concernant l'épreuve 3 : L'épreuve se déroulera au cours d'une compétition nationale. Le candidat ne devra pas faire plus de 10 % d'erreurs.

N.B : Les juges n'ayant participé à aucun jury pendant une période de 2 ans devront, pour officier à nouveau, repasser l'examen correspondant à leur niveau de qualification (juge régional ou national).

Les sportifs de haut-niveau ayant été classés dans les catégories «Elite» ou «Senior», peuvent directement se présenter aux épreuves de l'examen de juge national, à condition d'avoir 18 ans dans l'année de l'examen.

RÈGLEMENTS PLONGEONS

CANDIDATURE À L' EXAMEN DE JUGE DE PLONGEON

NOM :

Prénom :

Date de Naissance :

Adresse :

.....

.....

E- mail : Tel :

Club : N°:

Numéro de Licence :

Niveau de pratique sportive :

.....

.....

Je souhaite m'inscrire à l'examen de juge de plongeon :

- Examen de juge Régional
- Examen de juge National (la demande sera transmise par le Comité Régional à la FFN)
(Date d'obtention de l'examen de juge Régional :

Signature :

Remplir votre demande et la retourner au Comité Régional de Natation concerné.

RÈGLEMENTS PLONGEONS

CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2015 - 2016

Date	Compétition et stage	Catégorie d'âge	Lieu
Novembre 2015	Stage National	B & C	INSEP
Décembre 2015	Epreuve de sélection Cpe du Monde	Senior	?
19 -24 Février 2016	20 ^{ème} Coupe du Monde FINA	Senior	Rio (Bra)
Février 2016	Coupe de France	Senior	Limoges ?
Mars 2016	Championnats de France Jeunes	Groupe d'âge	Limoges ?
Mars 2016	Tournoi des 7 Nations	A & B	Angleterre
7 – 10 Avril 2016	Grand Prix FINA	Senior	Mexique
14 – 17 Avril 2016	Grand Prix FINA	Senior	Canada
21 – 24 Avril 2016	Grand Prix FINA	Senior	USA/PUR
Avril 2016	Meeting International Jeunes	Groupe d'âge	Dresde (All)
Mai 2016			
17 – 19 Juin 2016	Grand Prix FINA	Senior	Madrid (Esp)
Juin/Juillet 2016	Championnat d'Europe Junior	A & B	tbd
Juin/Juillet 2016	Championnat de France des Jeunes	A & B	?
15 – 17 Juillet 2016	Grand Prix FINA	Senior	Italie
Juillet 2016	Championnat de France	Senior & Maitres	?
8 au 21 Aout 2016	JEUX OLYMPIQUES	Senior	RIO
14 – 16 Octobre 2016	Grand Prix FINA	Senior	Singapour
21 – 23 Octobre 2016	Grand Prix FINA	Senior	Malaisie
tbd	Championnat du Monde Junior	A & B	Guadalajara (Mex)